



## NEWS

### **TVA et dons alimentaires : le dispositif s'élargit...**

La réflexion sur la lutte contre le gaspillage alimentaire occupe les esprits de tous – citoyens, organisations d'aide alimentaire et politiques à tous les niveaux de gouvernement. L'une des voies privilégiées pour opérationnaliser cette lutte est la modification des dispositifs d'exonérations de la TVA sur les dons alimentaires.

Quelles sont les dernières évolutions ?

- En 2013 et 2015, l'administration de la TVA a publié des circulaires visant à organiser l'exemption de TVA sur les invendus alimentaires donnés aux organisations d'aide alimentaire qui, elles, les redistribuent gratuitement aux personnes vivant dans la précarité.
- La [loi du 30 juillet 2018](#) a modifié le code TVA dans ce sens.
- Un [arrêté royal](#), adopté le 28 mai 2019, vient maintenant préciser toutes les modalités de cette exemption.

Que faut-il retenir de l'arrêté royal ?

Cet arrêté élargit le dispositif prévu par les circulaires. Ainsi peuvent bénéficier de cette exemption les dons faits aux banques alimentaires et à leurs organisations membres, mais également aux administrations publiques et à tout organisme caritatif reconnu par une autorité publique. Les produits alimentaires donnés peuvent être distribués soit dans leur état de commercialisation initiale, soit après avoir été préparés sous forme de colis alimentaire, soit encore, après avoir été transformés sous forme de repas. Les produits doivent être distribués gratuitement ; toutefois, une contrepartie financière peut être demandée pourvu que celle-ci ne dépasse pas les coûts directement liés à la préparation et/ou la distribution. L'indemnité peut également concerner des frais liés à l'entreposage, au transport et au refroidissement.

Pour plus d'information, la Concertation Aide Alimentaire a préparé une présentation PowerPoint synthétique de l'arrêté et travaille à l'actualisation des fiches techniques sur la TVA. Si vous avez des questions ou si vous voulez un complément d'information concernant ces changements, n'hésitez pas à contacter Adrien Arial – [arial.adrien@fdss.be](mailto:arial.adrien@fdss.be) ou Catherine Rousseau – [catherine.rousseau@fdss.be](mailto:catherine.rousseau@fdss.be).

### **Une transformation « participative » de l'épicerie sociale aux Bons Villers**

Il y a un an, le CPAS des Bons Villers constatait une baisse de fréquentation de son épicerie sociale, à tel point que l'administration s'est demandé s'il n'était pas préférable de mettre fin à ce service. Avant de prendre une décision, il a été décidé de mener une enquête auprès des principaux intéressés, à savoir toutes les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire sur le territoire de la commune. Par souci d'objectivité, l'enquête a été menée en collaboration avec la Fédération des Services Sociaux.

Les résultats étaient sans appel : les personnes interrogées souhaitent le maintien de l'épicerie. Toutefois, certains points d'attention ont été soulignés : la diversité des produits, les horaires de l'épicerie sociale et le cadre notamment. La qualité des produits, quant à elle, a été largement plébiscitée. Mais par-dessus tout, c'est la nécessité de soutenir et de permettre l'implication des clients dans le travail de l'épicerie sociale qui est apparue comme une évidence.

Différentes réunions ont ainsi été organisées avec les clients, lors desquelles chacun a pu donner son point de vue, écouter celui des autres, exprimer ses craintes et ses idées. « Cette ouverture aux clients », explique Louisa Capelli, responsable de l'épicerie sociale, « a permis de balayer certains préjugés entretenus par les intervenants sociaux et de tenir compte des compétences et des besoins des bénéficiaires dans la réflexion sur l'avenir de l'épicerie. » Ainsi, en décembre 2019, une proposition a été présentée par les clients eux-

mêmes au Conseil de l'action sociale, concernant le nom du magasin, son organisation et son approvisionnement, mais également les activités qui pourraient y être organisées. Pour l'équipe des Bons Villers, l'aventure ne fait que commencer, car, selon Louisa Capelli, « il ne faut surtout pas arrêter la mobilisation des clients ! »

## BREVES

### **Racynes : une visite inspirante !**

Quoi de mieux que l'univers de la ferme pour se revigorer le corps et l'esprit tout en reconnectant avec la terre ! Marier la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au développement durable, c'est un défi que [l'ASBL Racynes](#) tente de relever au quotidien. Située à Haccourt au nord-est de Liège, cette ferme d'animation offre un ensemble de services d'accompagnement axés sur le bien-être et la convivialité : école de devoirs, formations des jeunes, promotion du logement, activités culturelles, etc. L'accès à l'alimentation y est également une préoccupation centrale à laquelle l'ASBL répond grâce à son restaurant social, son épicerie sociale et son potager collectif. Vous voulez découvrir d'autres organisations d'aide alimentaire inspirantes ? Restez à l'affût prochaines activités organisées par la Concertation Aide Alimentaire, notamment les Tournées [REPIS](#) !

### **FAIM de VIE : une conférence gesticulée à programmer !**

Des milliers de personnes en Belgique ont recours à l'aide alimentaire aujourd'hui, comment est-ce possible ? C'est une question qui traverse la conférence gesticulée « FAIM de VIE », créée par la FdSS en collaboration avec le [Collectif 1984](#). Cette conférence propose un menu varié, composé d'ingrédients d'origines diverses : capitalisme décomplexé, pauvreté alimentaire, précarité... le tout agrémenté de savoureux instants présents. Cette conférence vous intéresse ? Vous pouvez la programmer lors de votre prochains évènement, colloque ou assemblée ! Toutes les informations sont disponibles sur le site de la FdSS : <https://www.fdss.be/fr/conference-gesticulee-faim-de-vie/>

### **L'expérience de l'aide alimentaire : Croiser les savoirs avec des personnes en situation de pauvreté**

On dit souvent qu'il existe autant de perspectives et d'expériences de la vie qu'il existe d'êtres humains sur Terre. Prendre en compte chacune d'entre elles peut sembler relever de l'impossible. Mais c'est précisément ce que propose la recherche en Croisement des Savoirs ! Elle a permis à des personnes qui ont une expérience vécue de la pauvreté, à des travailleurs sociaux et à des chercheurs universitaires d'échanger et de dialoguer pendant plusieurs mois autour de la question de l'aide alimentaire et de ses alternatives. Il en résulte une grande richesse d'analyse et de nombreuses recommandations pour les services sociaux et pour les politiques. Découvrez le rapport [ici](#) !

### **LOCO : dernières actus de ce projet de logistique collaborative**

Qu'il s'agisse de gérer les produits européens du FEAD ou de se repérer dans le labyrinthe des invendus alimentaires, garantir un approvisionnement de qualité demande beaucoup d'énergie et de moyens. Mis sur pied l'an dernier, le Réseau LOCO vise à contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement et de la logistique des organisations d'aide alimentaire en Région bruxelloise. En avril 2019, la FdSS a engagé Francine Beya comme animatrice spécialement attachée au réseau. Sa mission ? Favoriser les collaborations, soutenir les partenaires de terrain et représenter le réseau auprès d'interlocuteurs externes. Depuis, LOCO s'est doté de nouveaux moyens de communication avec la création de son logo et d'une page web sur laquelle vous pourrez retrouver toutes les informations pertinentes sur l'initiative : <https://www.fdss.be/fr/reseau-loco/>.

## FORMATIONS

**Lunch thématique « Démystifier la santé mentale » : une formation pour déconstruire les stéréotypes sur la santé mentale à destination des volontaires et travailleurs de l'aide alimentaire**

Lundi 27 janvier | 12h00 à 14h00

FdSS : Rue Gheude, 49, 1070 Anderlecht

Inscription gratuite et obligatoire via ce [lien](#)

Info : [flavie.leclair@fdss.be](mailto:flavie.leclair@fdss.be)

**Formation « Tous VIP : Volontairement Impliqués dans la Pauvreté » : une formation pour travailler et déconstruire les préjugés sur la pauvreté à destination des volontaires et travailleurs de l'aide alimentaire**

Jeudi 26 mars | 9h30 à 16h00

FdSS : Rue Gheude, 49, 1070 Anderlecht

Info et inscriptions : [brigitte.grisar@fdss.be](mailto:brigitte.grisar@fdss.be)

## AGENDA

**Réunion plénière de la Concertation Aide Alimentaire (Liège)**

Mardi 28 janvier | 9h00 à 14h00

Théâtre de la Communauté : Place Sainte Barbe, 16, 4020 Liège

Info : [catherine.rousseau@fdss.be](mailto:catherine.rousseau@fdss.be)

**Un jour dans l'histoire sur l'aide alimentaire avec Peter Schollier et Jeffrey Tyssens**

Jeudi 30 janvier | 13h17 à 14h30

Radio : RTBF – La Première

À réécouter sur Auvio

**Conférence gesticulée « FAIM de VIE » : une conférence qui déshabille les enjeux de l'aide alimentaire en Belgique**

Samedi 8 février | 20h00

García Lorca : Rue des Foulons, 47, 1000 Bruxelles

Info et réservations : [brigitte.grisar@fdss.be](mailto:brigitte.grisar@fdss.be)

**Réunion plénière de la Concertation Aide Alimentaire (Bruxelles)**

Vendredi 14 février | 9h30 à 12h30

Université Populaire d'Anderlecht : Rue Lambert Crickx, 19, 1070 Anderlecht

Info et inscriptions : [brigitte.grisar@fdss.be](mailto:brigitte.grisar@fdss.be)

**Conférence gesticulée « FAIM de VIE » : une conférence qui déshabille les enjeux de l'aide alimentaire en Belgique**

Vendredi 14 février | 16h30

Bruxelles Laïque : Avenue de Stalingrad, 18/20 ; 1000 Bruxelles

Réservation obligatoire via ce [lien](#)

Info : [brigitte.grisar@fdss.be](mailto:brigitte.grisar@fdss.be)

« VAINCRE LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX  
DE SOCIÉTÉ »

Avec le soutien de la COCOM, de la COCOF et de la Wallonie



**Avertissement :** La Concertation Aide Alimentaire est un vaste réseau d'organisations bruxelloises et wallonnes actives dans l'aide alimentaire, animé par la Fédération des Services Sociaux (FdSS). L'objet des *NEWS de l'aide alimentaire* est d'informer, de relayer des initiatives, de valoriser et de partager les bonnes pratiques dont nous avons connaissance ou que nous avons pu observer sur le terrain. En aucun cas la FdSS ne peut être tenue pour responsable des pratiques, des politiques ou des agissements éventuels d'organisations mentionnées dans cette newsletter. Si vous souhaitez vous désinscrire de cette newsletter, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à l'adresse [flavie.leclair@fdss.be](mailto:flavie.leclair@fdss.be) avec la mention « désinscription » en objet. Merci !